

Commune de NOUIC  
(Haute-Vienne)

**Délibération n° 2026\_19**  
**Désignation des membres**  
**de la Commission de Contrôle des Listes Électorales**

En exercice	11	L'an deux mil vingt-six
Présents	10	le 09 avril à dix-neuf heures trente minutes
Votants	11	le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 03 avril 2026

PRESENTS : M. REBEYRAT Frédéric, Mme DARDILHAC Patricia, M. TRICHARD Robert, MMES DELUCHE Joëlle, GIRAUD Nicole, MARTY Audrey, MM. CARRIE Nicolas, QUÉRAUD Sébastien, BOIS Xavier, KOLCHAK.

ABSENTE : MME DESSYMOULIES Sabrina (pouvoir donné à M. KOLCHAK Serge).

M..Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire

**DÉSIGNATION des MEMBRES de la COMMISSION de CONTRÔLE des LISTES ÉLECTORALES**

La loi n° 2025-44 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a modifié la composition des commissions de contrôle des listes électorales.

Dans les communes comptant plus d'une liste en présence au Conseil Municipal la commission est composée de cinq conseillers municipaux répartis comme suit : trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission à l'exception du Maire, des Adjointes titulaires d'une délégation et des Conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale et deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Monsieur le Maire propose qu'en l'absence de Madame DESSYMOULIES cette désignation soit **ajournée** puisque cette dernière ne peut indiquer si elle est prête à participer aux travaux de la commission.

Certifié exécutoire  
Reçu à la Sous-Préfecture  
Publié le  
Le secrétaire,  
Sébastien QUÉRAUD

POUR EXTRAIT CONFORME

Nouic, le 13 avril 2026

Le Maire,  
Frédéric REBEYRAT

